

Réf: Dossier N° 152989

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COULIBALY MAMADOU TRANSPORT EXPRESS  
1 » en abrégé « C.M.T.E »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS,  
Lot 1295, Ilot 91

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 06 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COULIBALY MAMADOU TRANSPORT  
EXPRESS 1 » en abrégé « C.M.T.E »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE et à L'ETRANGER :  
Transport ; Import-Export ; Commerce General ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

-La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
REMBLAIS, Lot 1295, Ilot 91

Dirigeant(s) : M COULIBALY MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09856 du 31/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°56239/GTCA/RC/2022 du 31/10/2022

